



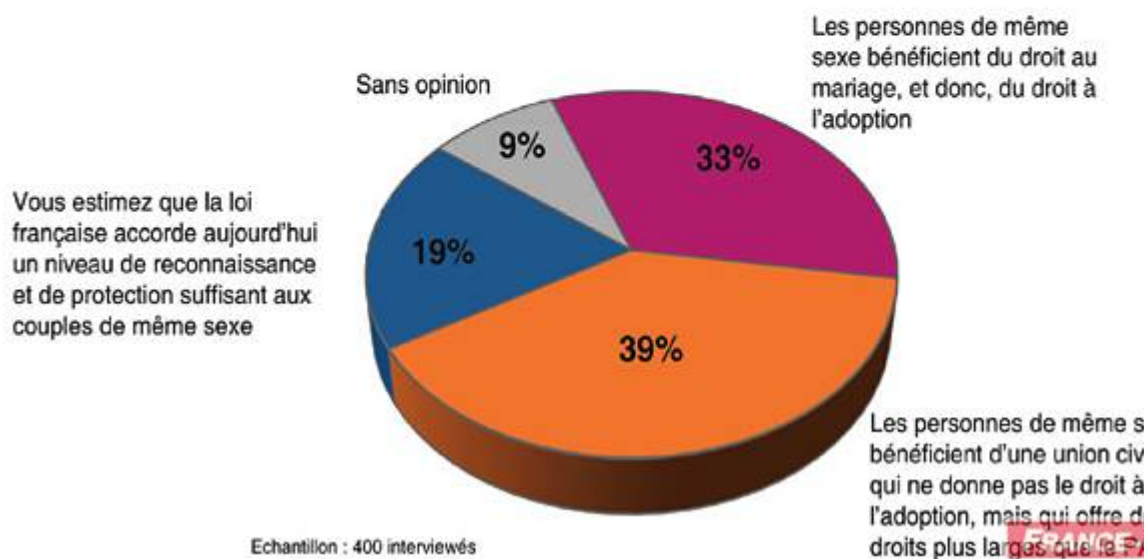
Régions Guyane

## Un Guyanais sur trois pour le mariage gay et l'adoption

| France-Guyane | 21.03.2013



Comme vous le savez peut-être, aujourd'hui en France, le fait de se marier donne automatiquement aux époux le droit à l'adoption. En ce qui vous concerne, êtes-vous plutôt favorable au fait que :



33% des Guyanais sont favorables au droit au mariage et à l'adoption pour les personnes de même sexe. Et 39% sont pour une union civile simple avec des droits élargis. Des chiffres qui n'ont rien à voir avec ceux des Antilles.

[Recommander](#)
[Envoyer](#)

Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

C'est un sondage Louis-Harris. L'institut a interrogé un échantillon de 400 personnes en Guyane, autant en Martinique et Guyane, sur le mariage pour tous qui continue de faire débat.

La question principale posée par le sondage associe mariage pour tous et droit à l'adoption, ce qui invite à des réponses sans appel. Néanmoins, les avis des Guyanais sur la question sont bien différents de ceux des Antillais.

Dans notre département, 33% des personnes interrogées sont favorables à ce que « les personnes de même sexe bénéficient du droit au mariage et donc du droit à l'adoption ». Et 39% à ce que « les personnes de même sexe bénéficient d'une union civile qui ne donne pas droit à l'adoption ».

mais qui offre des droits plus larges que le Pacs » . Seul un Guyanais sur cinq (19%) est opposé à toute réforme, estimant « que la loi française accorde aujourd'hui un niveau de reconnaissance et de protection suffisant aux couples de même sexe » . L'effet Christiane Taubira ?

Car aux Antilles, les réponses sont très différentes et à peu près équivalentes d'une île à l'autre. En Martinique et en Guadeloupe, seuls 11 et 14% sont favorables au mariage gay et à l'adoption. Près d'un Antillais sur deux (53 et 52%) souhaite un statu quo. En Guyane, hommes et femmes sont à peu près d'accord sur le mariage et l'adoption (35 et 32%), sur l'union civile (41 et 38%) et sur le rejet de la loi (18 et 19%). Même les plus de 50 ans, réputés plus conservateurs, sont pour le mariage pour tous à 26% et l'union civile renforcée à 39%.

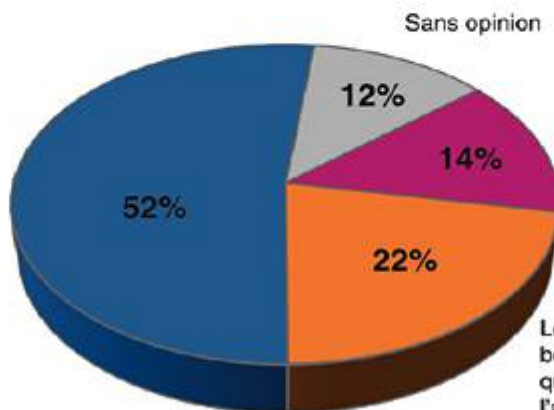
**- Les opposants au mariage pour tous appellent à manifester samedi à Cayenne. Rendez-vous à 16 h au boulevard Jubelin.**

%	SEXE		AGE			CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE <sup>(1)</sup>			ZONE D
	Hommes	Femmes	18-34 ans	35-49 ans	50 ans et +	CSP "+"	CSP "-"	Retraités	
Les personnes de même sexe bénéficient du droit au mariage, et donc, du droit à l'adoption	35	32	36	35	26	34	37	7	Cayenne Matoury Remire
Les personnes de même sexe bénéficient d'une union civile, qui ne donne pas le droit à l'adoption, mais qui offre des droits plus larges que le PACS.	41	38	42	37	39	42	35	55	
Vous estimez que la loi française accorde aujourd'hui un niveau de reconnaissance et de protection suffisant aux couples de même sexe	18	19	18	17	21	17	19	21	
Sans opinion (Modalité non citée)	6	11	4	11	14	7	9	8	



Comme vous le savez peut-être, aujourd'hui en France, le fait de se marier donne automatiquement aux époux le droit à l'adoption. En ce qui vous concerne, êtes vous plutôt favorable au fait que :

Vous estimez que la loi française accorde aujourd'hui un niveau de reconnaissance et de protection suffisant aux couples de même sexe :



Les personnes de même sexe bénéficient du mariage, et donc, du droit à l'adoption

Les personnes de même sexe bénéficient d'une union civile qui ne donne pas le droit à l'adoption, mais qui offre des droits plus larges que le PACS.

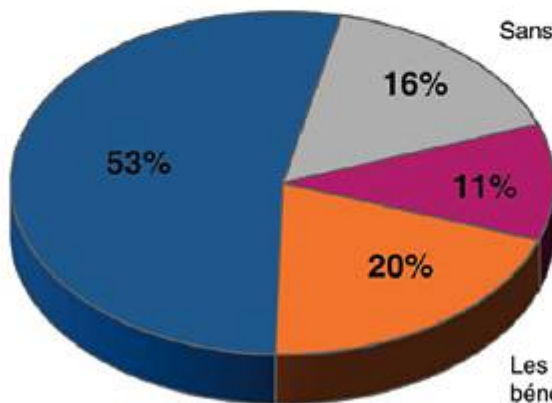
Echantillon : 400 interviewés





Comme vous le savez peut-être, aujourd'hui en France, le fait de se marier donne automatiquement aux époux le droit à l'adoption. En ce qui vous concerne, êtes-vous plutôt favorable au fait que :

Vous estimez que la loi française accorde aujourd'hui un niveau de reconnaissance et de protection suffisant aux couples de même sexe



Echantillon : 400 interviewés

Sans opinion

Les personnes de même sexe bénéficient du droit de mariage, et donc, du droit à l'adoption

Les personnes de même sexe bénéficient d'une union civile, qui donne pas le droit à l'adoption, mais qui offre des droits plus larges que le PACS



[Article précédent](#)  
A pa mo ki di

[Article suivant](#)  
En réponse à « Kiosque en poésie »